

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Aufstehen

Présidente du groupe de Die Linke au Bundestag, Sahra Wagenknecht vient de lancer le mouvement Aufstehen (« Debout ») qui a pour ambition de redonner un programme politique à la gauche allemande.

Avec leur sens aigu de la falsification des nouvelles, les principaux médias français ont présenté comme l'égérie d'une tendance « anti-migrants » de la gauche radicale. En réalité, l'animatrice d'Aufstehen, loin de toute xénophobie, dénonce l'ouverture totale et permanente des frontières et les conséquences sociales de la politique irresponsable d'Angela Merkel d'accueil des migrants.

Mais ce n'est pas tout ! Sahra Wagenknecht se prononce pour un Etat social capable de maîtriser le capitalisme, pour une hausse des salaires et un système d'assurances sociales généralisées. Elle constate que « la zone euro actuelle ne fonctionne pas, à cause de la politique menée par l'Allemagne » et affirme qu'« il faut se tenir prêt à mettre en place un nouveau système qui permette une dévaluation des monnaies, pour offrir davantage de souplesse ».

Climat

L'état d'urgence

États-Unis

L'heure
des femmes ?

p. 8

Imposture

Pierre
Rabhi

p. 10

Pierre Maillard

Nous avons appris avec grande tristesse le décès, en juillet, de Pierre Maillard. L'ancien conseiller diplomatique du général de Gaulle nous avait témoigné, à maintes reprises, sa bienveillance.

Pierre Maillard fut tout au long de sa vie un serviteur de l'État exemplaire. Normalien, agrégé d'allemand, il entre dans la carrière diplomatique en 1942. Nommé à Berne, il rejoint la France libre et devient membre de la représentation du Comité français de libération en Suisse et, en septembre 1944, chef de l'Office français des réfugiés en Suisse. A la Libération, il devient chef de cabinet du secrétaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes, participe en 1949 à la négociation du traité avec l'Autriche avant d'être nommé à Vienne. Après avoir occupé plusieurs postes au Quai d'Orsay, il est nommé conseiller diplomatique du général de Gaulle en 1959.

À l'Élysée, Pierre Maillard a vécu ce qu'il appelle « l'idylle franco-allemande » jusqu'à la fin de l'année 1962, les discussions en vue du traité franco-allemand signé à l'Élysée le 22 janvier 1963 et, le même mois, la crise des relations entre Paris et Bonn et les décisions qui aboutissent à la sortie du commandement intégré de l'Otan. Lorsqu'il quitte l'Élysée en mai 1964, Pierre Maillard est nommé Secrétaire général de la Défense nationale, poste qu'il occupe

pendant quatre ans et qui le place au cœur des questions géostratégiques.

L'expérience diplomatique de Pierre Maillard et ses relations privilégiées avec le général de Gaulle ont nourri un livre capital – *De Gaulle et le problème allemand* (1) – qu'il avait bien voulu présenter au public des Mercredis de la NAR.



Après avoir fondé en 2003 le Forum pour la France, qui regroupait des personnalités décidées à défendre la souveraineté et l'indépendance de la France, Pierre Maillard avait milité en 2005 pour le « non » au référendum sur le projet de traité constitutionnel européen. En janvier 2008, il avait publié dans « *Royaliste* » (numéro 917) un important article sur « La France, la Russie et l'Europe » qui actualisait le projet gaullien d'Europe de l'Atlantique à l'Oural et qui se concluait par ces lignes : « En politique, il faut s'élever au-dessus des bavures de l'histoire. Oui, la France a besoin de la Russie, comme la Russie de la France et

plus généralement de l'Europe. Mais, naturellement une telle vision impliquerait de notre part non seulement une volonté, mais le maintien d'une suffisante autonomie de décision que ce soit dans le cadre de l'Europe ou par rapport aux États-Unis. »

Je rencontrais régulièrement Pierre Maillard qui suivait avec bienveillance nos réflexions et nos combats – pour la plupart communs – et qui me faisait bénéficier de ses analyses toujours précises et fines mais rarement réconfortantes puisqu'il lui fallait relever, année après année, les

abandons et les reniements des gouvernements de droite et de gauche. Auprès de lui, nous trouvions l'assurance que nous n'avions pas dévié de la voie tracée naguère et que nos projets, en matière de politique internationale et tout particulièrement quant à l'Europe, étaient solidement fondés. Nous n'oublierons pas celui qui fut pour nous un guide et un ami très sûr.

Bertrand RENOUVIN

(1) Pierre Maillard, *De Gaulle et le problème allemand, Les leçons d'un grand dessein*, deuxième édition augmentée, Préface d'Yves Guéna. Editions François-Xavier de Guibert, 2001.

SOMMAIRE

P 1 - Cible : *Aufstehen* - P 2 : Deuil - Pierre Maillard - P 3 : Euro : Au bord du précipice - Écho des blogs : Justice et démocratie - P 4 : Climat : Alerte canicule ! - P 5 : Cuba : Rétropédalage - P 6 - 7 : Saint-Roch : Les canons contre la démocratie - P 8 : États-Unis : La parole aux femmes - P 9 : Idées : Le choc Europe - Afrique - P 10 : Travail, famille, Rabhi - P 11 : Brèves : Espagne, Brésil, Roumanie, Japon - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : Tout « en même temps ».

Au bord du précipice

L'écrasante majorité des français - responsables politiques et dirigeants économiques inclus - croient à tort que l'euro est une monnaie unique.

En réalité, les banques centrales nationales n'ont pas été supprimées. L'euro est un système de monnaies nationales (euro-franc, euro-mark, euro-peseta, etc.), toutes dénommées « euro » et liées entre elles par un taux de change fixe et perpétuel de 1 pour 1. De plus, l'euro n'est pas une créance sur la BCE mais sur l'Eurosystème, qui comprend la BCE et les 19 banques centrales nationales participantes. Cette architecture monétaire s'appuie sur le dispositif Target-2, un système de paiement interne à l'Eurosystème entre banques centrales de la zone euro qui permet aux banques commerciales de transférer des fonds en temps réel par-delà les frontières des Etats membres. Les soldes Target-2 permettent d'identifier les pays créanciers et débiteurs vis-à-vis de tous les autres.

C'est un baromètre des flux de capitaux internes et de la fragmentation financière au sein de l'Union économique et monétaire. Par exemple, lorsqu'un agent économique italien achète un bien à une contrepartie allemande, la transaction apparaît comme une créance de la Banque centrale allemande (Bundesbank) envers l'Eurosystème et comme une dette de la Banque centrale d'Italie. La Banque centrale allemande crée au taux de 1 pour 1, en contrepartie d'une créance en euro-lires détenue dans son bilan (monnaie douteuse), des euro-marks (bonne monnaie) qui seront crédités sur le compte bancaire de la contrepartie allemande.

Or, les divergences de compétitivité entre les pays de la même zone monétaire provoquent avec Target-2 une dégradation continue de la solidité de la Bundesbank par le gonflement important des créances douteuses de cette dernière sur les Banques centrales nationales des pays déficitaires. Par ce mécanisme, la Bundesbank, dont le bilan total n'était que de 250 milliards au début de l'euro, va prochainement détenir une position créditrice vis-à-vis de l'Eurosystème de 1000 milliards d'euros, pendant que l'Italie en est déjà à une position débitrice de plus de 460 milliards d'euros !

En cas de sortie de la zone euro d'un pays déficitaire, les créances de la Bundesbank sur celui-ci seront exigibles et non remboursables au vu des montants en jeu. Il s'agit d'un risque d'appauvrissement considérable pour l'Allemagne, qui l'emporte nettement sur ses excédents commerciaux. Rien d'étonnant alors à ce que pas moins de 154 économistes allemands de haut niveau, dans une tribune publiée par le Frankfurter Allgemeine Zeitung en mai dernier, aient recommandé une procédure de sortie de l'euro... L'Allemagne, première nation à sortir de cette monnaie funeste ?

Antoine DUPERTUIS

Justice et démocratie

Aux États-Unis, en France ou en Italie, des offensives judiciaires veulent remettre en cause les choix démocratiques des peuples. Sur le site Vu du droit, Régis de Castelneau dénonce une telle démarche.

Après avoir rappelé que «... la démocratie représentative, système délicat et fragile, n'est pas sans défauts mais qu'elle a un mérite : celui de donner à l'expression majoritaire d'un peuple une légitimité permettant de gouverner. (...) Et même ceux qui n'ont pas voté pour les vainqueurs devront leur obéir. Les deux conditions impératives de cette légitimité qui assurera la paix civile sont d'abord l'assurance qu'au terme du mandat une nouvelle majorité pourra défaire ce qu'a fait la précédente et ensuite que le résultat de l'élection soit le fruit d'une procédure honnête et sincère. », il met à nu le mécanisme mis en œuvre par ceux pour qui « l'alternance démocratique devient un risque insupportable. » et qui cherchent à instituer une « démocratie sans le démos qui consiste à mettre hors de portée de la délibération démocratique collective l'essentiel de ce qui en relevait auparavant ».

Il cite tout d'abord l'UE où « il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». Puis les Etats-Unis où « ...le bloc néoconservateur qui avait misé sur Hillary Clinton [poursuit] un combat judiciaire assez ahurissant... » contre Trump. En Italie (...), Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur applique le programme adopté par la majorité des électeurs italiens, et massivement soutenu par l'opinion transalpine. (...) refuse [aux ONG] l'accostage dans les ports italiens (...) Il s'est trouvé un procureur pour lancer une enquête pour « séquestration », qualification du dernier ridicule lorsque l'on sait ce qu'elle désigne normalement en Italie (...) Cela caractérise bien cette instrumentalisation de la justice pénale pour empêcher la mise en œuvre de ce qui a été décidé par une élection régulière ».

La France n'étant pas en reste, « une décision stupéfiante de magistrat instructeur du pôle financier prive le Rassemblement National (ex-FN) des ressources qui lui sont dues en application de la loi. », sans oublier la justice pénale dont « (...) l'opération judiciaire menée contre François Fillon a faussé la présidentielle et permis l'accession d'Emmanuel Macron à la présidence ».

Pour conclure, il cite «... un ouvrage écrit juste après l'élection de Donald Trump [qui], analyse la montée des populismes (...) et, dans un singulier renversement de perspective, fait porter la responsabilité de cette crise aux peuples qui refusent le système que les élites occidentales tentent de leur imposer depuis de nombreuses années.

Loïc de BENTZMANN

Alerte canicule !

Les canicules sont de plus en plus fréquentes, et après les grandes chaleurs décennales de 1947, 1976, 1983, voici qu'elles deviennent familières de nos étés : 2003, 2006, 2015, 2017, 2018... Que le dernier climato-sceptique ferme le radiateur en sortant.

Le constat d'échec tiré par Nicolas Hulot sur son année au gouvernement ne nous surprend pas. Et pour ceux qui douteraient encore de l'impossibilité de la synthèse qu'il avait voulue entre ultra-libéralisme et écologie, l'épisode caniculaire de 2018 est un cas d'école. On y retrouve tout : les problèmes touchant à la vie quotidienne, en partie résolus, surtout si l'on se rappelle l'épisode de 2003 ; les conséquences sur l'écosystème, mais qui se feront ressentir sur le long terme, et sont encore ignorées de la population ; et les conséquences économiques, les seules qui intéressent le gouvernement, faiblement négatives sur le moment mais porteuses de croissance pour l'année à venir.

Détaillons. L'année 2003 aura été celle de la prise de conscience, du fait de la mortalité qu'elle a induite : 15 000 décès supplémentaires, cela ne se cache pas sous le tapis. Nous avons analysé cet épisode dans Royaliste[1], et montré que ce drame était dû à l'impréparation des autorités, mais aussi au fonctionnement de notre société : manque de recrutement dans les maisons de retraite, activité des personnels de santé (médecins, infirmiers, personnel soignant) en « flux tendu » ne permettant aucune adaptation à des conditions changeantes. Sur la base de cette expérience, en 2018, année presque aussi chaude, le « plan canicule » a plutôt bien fonctionné, les leçons de 2003

ayant été en partie tirées. En partie, car pour ce qui concerne le personnel, les conditions sont plutôt pires qu'en 2003. Normal, on touche là le non possumus de l'ultra-libéralisme. Recruter ? Du personnel titulaire ? Soyons sérieux... Quoi qu'il en soit, il y a du mieux, et pour le reste nous n'y pourrions rien sans changer la société. Alors, intéressons-nous plutôt à la canicule elle-même.

Si les humains ont moins souffert qu'en 2003, n'oublions pas qu'ils ne sont pas les seuls d'affectés par ces épisodes : tout l'environnement souffre. Mais cette « souffrance » ne se voit pas. Elle n'est sensible que sur le long terme. Des arbres qui s'exfolient en août, ce n'est pas un spectacle rare ; qu'ils le fassent tous les ans, voilà qui est plus inquiétant, car un tel comportement annonce la mort à terme de la forêt. C'est qu'un écosystème, sédentaire par nature, ne peut pas se déplacer quand les isothermes remontent vers le nord du fait du réchauffement climatique, et les espèces coincées sur un territoire devenu hostile meurent petit à petit. Par ailleurs un écosystème en état de stress multiple (rayonnement solaire, sécheresse) est fragilisé et sensible aux maladies, aux parasites, voire aux incendies. Alors, en l'espace de cinq à dix, c'est tout l'environnement qui devient exsangue. La lenteur et la discrétion du phénomène font qu'il passe largement inaperçu : d'ailleurs, quand les experts disent mesurer les effets de la canicule sur l'environnement, ils font toujours référence à l'agriculture. L'écosystème, lui, est tout simplement ignoré.

Enfin il y a les conséquences économiques. Sur le moment elles semblent négatives : pertes d'heures de travail, coût additionnel de l'adaptation aux conditions caniculaires (production et distribution d'électricité, transports,

etc.), dommages aux infrastructures, baisse de la production agricole, etc.

En 2003, les journaux avaient clamé à sons de trompette que la canicule avait coûté 3,5 milliards d'euros au budget de l'Etat. Dramatique, direz-vous. Six mois après, un rapport du Sénat [2], plus réservé, titrait : « L'Économie française, relativement peu affectée par la canicule ». Sur-tout, ce que l'on n'a pas calculé, ou pas signalé, c'est combien la canicule avait rapporté en 2004. Et là, on nage dans la félicité financière. Car si à court terme elle a un coût, sur le moyen terme, une canicule, c'est bon pour les affaires : remise à niveau de l'équipement et des infrastructures du pays ; augmentation ou renouvellement des commandes pour l'adaptation aux épisodes caniculaires (immobilier, transport, équipements domestiques) ; étalement de la production et augmentation de la consommation d'énergie sur l'été, une période généralement creuse ; augmentation de la consommation individuelle, du tourisme, des prix des produits agricoles, etc. Une preuve ? La croissance augmente toujours l'année qui suit une canicule. Que peut-on souhaiter de mieux ? Certes, c'est fatal pour l'environnement, c'est critique pour l'homme : mais c'est bon pour le PIB. Rien d'étonnant dans ces conditions, à ce que l'Etat renvoie Nicolas Hulot à ses petits soucis écologiques, pour mieux appuyer les intérêts de la Finance ultralibérale ou – c'est la même chose - du gouvernement.

François VILLEMONTAIX

[1] Royaliste numéro 822.

[2] Excellent rapport du Sénat, « La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise » (Valérie Letard et coll.) Rapport d'information n° 195 (2003-2004), février 2004.

Rétropédalage

La révolution cubaine fait montre d'une rare capacité de persistance dans son être. Cet exceptionnel état de conservation résulte de multiples causes, structurelles et conjoncturelles.

En presque soixante ans (la prise de La Havane date du 8 janvier 1959), le régime castriste a survécu à tous les chocs. Il va survivre à la famille Castro. Fidel a quitté le pouvoir en 2006 et est mort en 2016. Raùl qui lui avait succédé a démissionné en avril. Le poste de président est occupé par un obscur cadre du parti, Miguel Diaz-Canel, qui n'est né qu'en 1960. Les chocs les plus rudes furent celui de la chute du bloc communiste au début des années 90 entraînant une chute de plus du tiers du PIB et, dernièrement, la déconfiture du régime chaviste au Venezuela qui lui fournissait une énergie à bon marché. Et pourtant ça tient ! Sans compter les ouragans dont Cuba se tire relativement mieux que ses voisins caraïbéens (Saint-Martin ou Porto Rico).

Lenteur

Personne n'est venu cracher sur la tombe du « Comandante ». Fidel Castro a échappé au discrédit des dictateurs historiques. Il a connu le « désamour » des révolutionnaires de l'espèce lyrique qui se sont reportés un temps sur Chavez. La décennie Raùl fut une sorte de long fleuve tranquille aboutissant à la reprise des relations avec les Etats-Unis. La transition se poursuit avec une indicible lenteur tropicale qui ne semble gêner personne. La Constitution de 1976 est en cours de toilettage à travers des phases successives. Approuvée par l'Assemblée nationale le 22 juillet, la révision devrait être sanctionnée par voie de référendum au prin-

temps prochain. Pour ceux qui attendaient la fin, cela n'en finit plus de finir. En effet c'est sans doute le mot qu'il faut écarter : le mot fin. Si le régime résiste, dure et se perpétue, il faut bien s'interroger sur les causes. La première explication, la plus favorable au régime, est l'adhésion d'une partie suffisante de la population qui considère que les avantages reçus sont plus importants que les inconvénients subis. La seconde est la cohésion de la classe dirigeante. La réforme constitutionnelle devrait créer un poste de Premier ministre et engager une forme de décentralisation, tout en restant dans le cadre du parti unique. L'armée, à la main de Raùl Castro depuis la lutte partisane dans la Sierra Maestra, est engagée dans les activités civiles et contrôle de larges pans de l'économie, notamment sa partie la plus lucrative, le tourisme. Elle n'est pas en marge du système mais en est le cœur.

Sanctions

Au bout du compte, c'est le régime des sanctions américaines qui a cimenté l'alliance de l'armée et de la nation. C'est l'organisation alternative sur une base communautaire qui lui permet de résister aux chocs externes, climatiques ou politiques. La levée de ces sanctions aurait été le défi le plus important à relever pour le régime menacé de capitalisme étranger « comprador ». Cela lui a finalement été évité grâce à l'élection de Trump. Le rêve américain s'est éloigné. Mais en même temps Trump a fait le service minimum. Personne ne veut d'un afflux de réfugiés cubains sur les côtes de Floride. Trump a bien d'autres priorités et n'a manifesté aucune appétence particulière pour un dossier aussi entêtant. La diaspora qui a beaucoup évolué, est plus intégrée à la vie américaine, et

ne vit plus dans la nostalgie, mais dans la recherche de ses intérêts, ne fait pas pression outre-mesure. Il n'y a pas de péril atomique, ni de menace révolutionnaire. La diplomatie cubaine est aujourd'hui plus experte à terminer les révolutions comme en Colombie qu'à les alimenter. C'est ainsi qu'il n'y a pas eu de transposition d'un modèle cubain au Venezuela. Chavez avait en quelque sorte cherché à se faire adouber par un Fidel déjà alité. Le chavisme n'avait pas les mêmes lettres de noblesse de la lutte révolutionnaire, mais il avait surtout contre lui la malédiction du pétrole.

Succession

Tant l'armée que les communautés de base s'y sont brisées. Le charisme lyrique de Fidel recouvrait ou couvrait un système idéologique et organisationnel bien perfectionné. Son véritable successeur aura été un communiste orthodoxe, un militaire discipliné, qui fuyait le culte de la personnalité. Le successeur est un ingénieur quasi-anonyme qui a fait toute sa carrière dans les rouages du Parti. C'est le Parti communiste qui en définitive est le régime et le perpétue. La Constitution de 1976 prohibait la propriété privée. Nonobstant, 600 000 cubains ont pu bénéficier dans les dernières années du statut d'auto-entrepreneur. L'un des grands débats sur la révision porte sur le rétablissement du salariat privé. Où d'autre qu'à Cuba la question se pose en 2018 ? Et si les « dinosaures » avaient quelque chose à nous dire de notre monde futur ? « L'expérience » cubaine n'intéresse plus guère les intellectuels progressistes. Le temps n'est plus où elle pouvait faire figure de « troisième voie » entre Moscou et Pékin. Et pourtant en Afrique ou en Amérique du sud le besoin continue de se faire sentir parfois cruellement.

Yves LA MARCK

Les canons contre la démocratie

Tout mouvement politique entretient une relation singulière avec l'histoire, qu'elle rend visible par ses commémorations et célébrations. La Nouvelle Action royaliste fait explicitement référence à l'institution politique et à la dynastie capétienne qui fondèrent puis affermirent le royaume qui a engendré la nation française. Mais la NAR refuse de trancher dans la continuité historique en opposant une belle histoire monarchie et royale à une histoire funeste, révolutionnaire et postrévolutionnaire.

La Nouvelle Action royaliste célèbre Bouvines et Valmy, Jeanne d'Arc et l'insurrection parisienne de 1944. Des membres du Comité directeur de la NAR ont rejoint le 8 mai dernier à Paris, le Régiment immortel formé chaque année par les descendants des combattants russes, caucasiens et centrasiatiques qui furent nos alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. La NAR s'apprête à célébrer, le 11 Novembre prochain, la victoire de 1918 et, en décembre, des militants et des sympathisants de la NAR iront s'incliner sur la tombe de Fernand Bonnier de La Chapelle, fusillé à Alger le 25 décembre 1942 pour avoir exécuté le traître Darlan.

Mouvement patriotique, la Nouvelle Action royaliste souhaite participer avec les autres mouvements patriotiques au travail de la mémoire nationale. Elle veut aussi marquer les caractères spécifiques de sa propre tradition et honorer ceux qui figurent dans sa généalogie: les « politiques » au 16ème siècle, les monarchiens de 1789-1790, les monarchistes libéraux sous la Restauration et la « monarchie tricolore » de Juillet. Les royalistes qui organisèrent l'insurrection de Vendémiaire et qui furent massacrés par Bonaparte le 5 octobre 1795 prennent place dans cette généalogie.

Comme l'explique ci-dessous Patrick Barrau, les royalistes préparaient le retour légal à la monarchie royale. C'est la décision de réserver les deux-tiers des sièges aux anciens conventionnels dans les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents pour éviter l'élection d'une majorité de royalistes qui poussa les sections parisiennes à l'insurrection. C'est ce mouvement populaire et démocratique que la Nouvelle Action royaliste va commémorer, le 6 octobre, devant l'église Saint-Roch.

À la fin du Directoire, Sieyès, « homme sentencieux » selon Jacques Bainville, murmurait : « Il me faut une épée ! » Il constatait par là le rôle essentiel que l'armée, qui constituait avec les révolutionnaires un véritable « parti de la guerre », jouait désormais dans la vie politique de « l'après Conven-

tion », d'abord comme bras armé de l'exécutif, puis comme acteur politique direct. Cela allait conduire, après le coup de force du 18 fructidor (4 septembre 1797) au coup d'Etat du 18 brumaire. La première étape de cette intervention se trouve dans la sanglante répression de la manifestation des sections royalistes parisiennes du 5 octobre 1795, qui n'est pas, comme on la présente généralement, un coup d'arrêt à une tentative de prise de pouvoir, mais bien la suppression à coup de canon d'une revendication démocratique et une véritable « école du coup d'Etat ». Dans la « mélancolie des derniers jours de la Convention » qu'évoque Mathiez et dans le souci affirmé de « terminer la Révolution », la Constitution de l'an III fit l'objet de discussions vives entre le 23 juin et le 22 août 1795. Élaborée par une commission de onze membres, majoritairement modérés, elle confiait le pouvoir à un directoire de cinq

membres et l'élaboration des lois à deux assemblées, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens. La rédaction du texte se fit dans un contexte économique difficile, marqué par la perte de valeur de l'assignat et la hausse du coût de la vie qui frappèrent les masses populaires et les petits propriétaires.

Lors des débats s'opposèrent le « parti de la guerre » représenté par les militaires affirmant la consubstantialité de l'armée avec la Révolution et le parti de la paix, royalistes et modérés, brocardés par les militaires comme étant « la Faction des anciennes limites », s'exprimant par la voix des sections parisiennes devenues royalistes. Beaucoup de Français aspiraient à l'ordre et à la paix et les concevaient sous la forme d'un retour à la royauté. Craignant que les élections aux nouvelles assemblées n'amènent une majorité d'élus royalistes ou modérés, le





député Baudin préconisa dans un premier projet de décret [1] que les deux tiers des membres des deux Conseils, soit 500 sur 750, soient réservés aux membres de l'ancienne Convention. Puis, face aux protestations des sections, il prescrivit dans un autre projet que les assemblées électorales commenceraient leurs opérations par l'élection des deux tiers au début du processus électoral qui devait se dérouler du 20 au 29 Vendémiaire (12 au 21 octobre 1795). Il justifiait cette mesure comme le moyen de garantir un ordre stable et de poser « une barrière contre l'esprit d'innovation ». On peut pourtant s'étonner de voir des hommes habitués à gouverner de manière révolutionnaire vouloir gouverner constitutionnellement et constater qu'un régime qui se méfiait du peuple qu'il venait de proclamer « souverain » allait lui imposer ses propres choix. On peut aussi, avec Mona Ozouf, être surpris de voir « des constituants être constitués et des mandataires être mandatés ». Il y a une différence profonde entre permettre la rééligibilité et l'imposer sans donner au peuple la possibilité de se prononcer. C'est au nom du « salut public » qu'est justifiée cette atteinte au libre choix des citoyens. Mais peut-être s'agissait-il surtout pour eux, selon la formule de Taine, de « rester en place pour rester en vie ».

Le premier décret fut adopté avec la Constitution du 5 Fructidor (22 août). Le second fut adopté le 13 Fructidor (30 août). Ces textes témoignent de

la désinvolture avec laquelle on traitait le droit d'élire et la souveraineté nationale, portant ainsi la responsabilité du développement d'un courant antiparlementaire. Le 28 Fructidor (6 septembre) les assemblées primaires se déterminèrent au suffrage universel, sans condition de cens, sur la Constitution et les deux décrets. La ratification des deux textes fut plus difficile que celle de la Constitution. Avec un taux d'abstention de 95%, les textes furent rejetés par 19 départements et par 47 sections parisiennes sur 48. Les royalistes, qui espéraient rétablir la monarchie par des voies légales, s'insurgèrent contre ce déni de démocratie et appelèrent à l'insurrection pour forcer la Convention à révoquer ces décrets avant les élections.

Le soir du 11 vendémiaire (3 octobre) sept sections se déclarèrent en insurrection. Le 13, la Convention, inquiète du mouvement populaire, chargea Barras du commandement des troupes de Paris. Celui-ci proposa à Bonaparte, qu'il avait connu lors du siège de Toulon, d'être son adjoint. Après réflexion Bonaparte accepta en déclarant à Barras : « Si je tire l'épée, elle ne rentrera dans le fourreau que quand l'ordre sera rétabli ». Celui-ci ordonna à Murat de récupérer 40 canons au camp des Sablons qui furent placés au petit jour aux extrémités des rues menant aux Tuileries où siégeait la Convention, en particulier à l'angle de la rue Saint Roch et de la rue Saint Honoré ainsi qu'au couvent des Feuillants pour couvrir la rue Saint Honoré. Les sec-

tionnaires, auxquels s'étaient joints des gardes nationaux, soit 25 000 hommes s'organisèrent en deux colonnes, l'une partant de l'église Saint Roch, l'autre partant du Pont Neuf. À 15 heures les sectionnaires encerclèrent la Convention. À 16 heures 30 Bonaparte commanda aux canonnières de tirer des plombs de mitraille. La canonnade dura trois quarts d'heure et l'on releva près de 300 morts sur les marches de l'église Saint Roch. Ce massacre, qui valut à Bonaparte le surnom de « Général Vendémiaire », constitue la première illustration de la survie problématique d'un régime suspendu à l'intervention militaire.

L'armée intervint une nouvelle fois le 18 Fructidor an V (4 septembre 1797) lors des élections suivantes qui amenèrent à nouveau une majorité d'élus royalistes à l'initiative de trois directeurs dont Barras. Les militaires dirigés par Augereau, fidèle lieutenant de Bonaparte, occupèrent Paris. Il y eut de nombreuses arrestations, y compris celle des deux directeurs hostiles à l'intervention militaire et les élections furent annulées dans quarante-neuf départements. À nouveau la République était sauvée au détriment de la légalité. Le rôle de l'armée allait s'affirmer après ces deux interventions jusqu'au 18 Brumaire et à la prise du pouvoir par Bonaparte – qui allait poursuivre la guerre révolutionnaire pour les « frontières naturelles ».

Le 1er juillet 1791, s'adressant aux « Républicains » devant le club des Jacobins, Choderlos de Laclos eut cette phrase prémonitoire : « Je leur demanderai si nous n'aurons pas des empereurs nommés par des soldats. » Les 300 martyrs royalistes de Saint Roch témoignent donc du combat pour la défense de la démocratie et de la souveraineté nationale face à un pouvoir méprisant la légalité et les droits d'un peuple en s'appuyant sur la force.

Patrick BARRAU

[1] Selon Mona Ozouf, l'appellation « décret » serait inadéquate : « Les deux lois [...] improprement baptisés décrets des deux-tiers [...] » Mona Ozouf, 1996, « Les décrets des deux-tiers ou les leçons de l'histoire » in *1795 pour une République sans Révolution*, Rennes, PUR.

La parole aux femmes

Dans un nouvel opus riche en pépites, la revue America consacre son dossier central aux femmes américaines dans l'Amérique de Trump, à leurs engagements passés et présents, à leurs combats et à leurs antagonismes.

Une déception d'abord : la longue interview de John Irving, l'auteur du Monde selon Garp. Autant les explications qu'il donne sur son rapport à l'écriture, la manière dont il travaille, la façon dont il décide du thème de ses romans, la manière dont ils rentrent en résonance les uns avec les autres, autant le diagnostic qu'il fait sur les droits des femmes et des minorités particulièrement sexuelles est passionnant, autant son analyse du vote Trump est pour le moins contestable.

Savez-vous pourquoi M. Trump a gagné ? Parce que plusieurs millions de crétines et de crétins n'ont pas voté. Plus grave encore, ils n'ont pas voulu voter pour une femme. N'est-ce pas un peu court comme explication ? Et si l'on parlait du programme de Mme Clinton ? De son action au Sénat ? De son vote en faveur de la guerre en Irak ? Du succès de Bernie Sanders durant les primaires démocrates ?

Toni Morrison dans une brève contribution pose avec plus de justesse le problème du collège électoral qui élit le président et qui fait qu'un candidat qui a obtenu trois millions de voix de moins que son adversaire peut être élu à la Maison-Blanche. Eh oui, M. Irving, les Américains ont voté pour Hillary Clinton. C'est la Constitution des États-Unis qui fait de l'élection du président américain une élection au suffrage universel indirect, expression d'un fédéralisme qui donne une importance disproportionnée à des États peu peuplés. Corine Lesnes de son côté montre que Donald Trump a été un détonateur. Sa

misogynie, son sexisme, sa vulgarité et surtout son programme ont poussé dans la rue des millions de femmes de toutes races, de toutes religions et de toutes catégories sociales lors de la marche des femmes le 21 janvier 2017. Mieux, beaucoup de femmes se sont engagées en politique depuis lors notamment chez les démocrates en vue des élections de *mid-term* au Congrès et des nombreux scrutins locaux et régionaux en novembre qui vont voir battre le record du nombre de candidatures féminines à une élection. Déterminées à réussir ce défi électoral, de nombreuses candidates suivent des formations pour se préparer à ce combat. Elles ne veulent pas être élues uniquement parce qu'elles défendent les droits des femmes mais



parce qu'elles sont plus compétentes que leurs adversaires. Attention cependant aux lendemains qui déchantent. Beaucoup de femmes sont investies dans des circonscriptions difficiles à gagner. Rendez-vous en novembre.

De son côté Leïla Slimani se consacre aux relations hommes/femmes particulièrement chez les jeunes. Elle trouve séduisante la mise en place du consentement explicite enregistré à tous les éche-

lons du processus de séduction par les deux protagonistes. Malheur aux amoureux qui auront oublié leur iPhone, et cela me semble introduire un principe de culpabilité présumée qui me met mal à l'aise. Révélatrice est cette remarque d'un universitaire qui affirme que de plus en plus de ses étudiants sont sur Tinder et qu'il voit de moins en moins de couples se tenir par la main sur le campus.

Cette évolution est inséparable du phénomène *Me Too*. Les écrivaines interrogées à ce sujet sont formelles. Elles s'entendent toutes pour reconnaître que ce ne sera pas un simple feu de paille. Cependant Toni Morrison insiste sur le fait que ce phénomène s'inscrit dans un processus plus vaste de contestation dans lequel elle intègre *Black Lives Matter* ou *Occupy Wall Street*. Rachel Kushner s'inquiète cependant qu'on en vienne à clouer au pilori des individus sans autre forme de procès que le tribunal de l'opinion. Un peu comme Toni Morrison, elle appelle les Américains à se saisir de la question de la place des femmes dans la société américaine sans oublier les autres combats à mener comme le réchauffement climatique.

Pourtant, toutes les Américaines ne sont pas des féministes acharnées et elles s'engagent aussi dans les mouvements pro-vie. Philippe Coste montre la virulence des mouvements anti-avortement notamment en Arkansas et la fracture de la société américaine sur ce sujet. Les années soixante ont permis à la fois l'émergence d'un très fort courant progressiste mais aussi celle d'un puissant courant conservateur. L'élection de Donald Trump et la perspective à court terme d'une Cour Suprême hostile à l'avortement donnent à cet affrontement une acuité supplémentaire.

Marc SEVRIEN

America n°6 : *Ladies first ; quand les femmes défient Trump* ; éditions America ; été 2018.

Le choc Europe - Afrique

On se souvient du grand débat qui, à la fin du XX^e siècle et au lendemain de la chute du mur de Berlin, opposa Francis Fukuyama à Samuel Huntington. Pour le premier, la fin de l'Empire soviétique signifiait le triomphe de la démocratie libérale et de l'économie de marché et il ne craignait pas d'invoquer le concept hégélien de « fin de l'histoire ». Huntington, de son côté, annonçait le choc des civilisations, avec le réveil des grandes traditions, notamment religieuses, qui structuraient la planète. La mondialisation économique, notamment financière, a en partie donné raison au premier, mais l'histoire a continué son cours, notamment au travers de nombreux conflits et l'apparition d'un islamisme terroriste, confirmant, ce qu'un essayiste avait appelé « le bel avenir de la guerre ». Depuis son premier essai fondateur, Huntington a poursuivi sa réflexion, publiant en 2004 un nouvel ouvrage sur l'identité nationale et le choc des cultures. Son « adversaire » Fukuyama, à cette occasion, lui rendait les armes, trouvant qu'il s'agissait d'un travail « éblouissant ».

De fait, la poursuite de son analyse conduisait l'intéressé à creuser les effets des phénomènes de migration sur l'identité culturelle des pays d'accueil, singulièrement les États-Unis. Le cas est particulièrement intéressant, puisqu'il s'agit d'un pays fondé sur l'immigration. Comment oublier qu'entre 1820 et 1924, 34 millions d'Européens ont franchi l'océan pour planter leur demeure sur le nouveau continent ? Leurs enfants et petits-enfants ont été presque totalement intégrés, la première génération ayant forcément connu les difficultés du passage d'un monde à l'autre. Le phénomène s'est poursuivi : entre 1965 et 2000, 23 millions de nouveaux immigrants venus pour la plupart d'Amérique latine et d'Asie ont afflué vers les États-Unis. Et la question de l'intégration s'est posée en d'autres termes. Autant l'immigration d'origine européenne avait pu se fondre dans l'identité forgée par les premiers arrivants, autant l'immigration de leurs successeurs paraît souvent problématique : « Deviendront-ils des Américains convaincus, rejetant d'autres identités nationales et adhérant par leurs convictions et leurs actes aux principes du credo américain ? »

Mais Huntington élargit la question à l'ensemble du monde, car c'est l'ensemble des pays riches et industrialisés qui est touché par le même phénomène. Car ils reçoivent eux aussi un nombre de plus en plus considérable de migrants en provenance des pays peu développés. Environ un quart de l'effectif relève de la clandestinité. On retrouve donc la même logique à l'œuvre, le développement appelant des travailleurs venus d'ailleurs et chassés par la misère. Autre trait commun : tous les pays développés sont en décélération démographique, alors que les pays pauvres sont en forte croissance de population. Et cela vaut évidemment pour l'Europe et l'Afrique. Cet aspect n'est pas traité directement par Huntington, mais on est frappé par l'analogie des situations. Ce n'est pas pour rien que le monde politique

d'Outre-atlantique s'est trouvé bouleversé avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche. La classe dont Barack Obama et Hillary Clinton étaient les figures dominantes s'est trouvée déstabilisée, autant que le sont en Europe aussi bien la social-démocratie que la droite libérale. Pour trouver l'équivalent de l'analyse d'Huntington pour l'Europe, on doit se référer à l'essai de Stephen Smith. De tous les continents, montre-t-il, l'Afrique est celui qui est le plus en mutation, avec un accroissement de population vertigineux et la constitution d'une jeunesse qui bouleverse complètement les mœurs et la géographie humaine. L'Europe en vis-à-vis est dans une situation diamétralement contraire. Et on mesure l'extraordinaire défi du présent et de l'avenir, lorsqu'on oppose les quelques deux milliards et demi d'habitants que comptera bientôt l'Afrique aux 450 millions d'Européens, qui sont eux dans un processus de vieillissement continu et de décélération démographique.

On conçoit le formidable appel d'air qui résulte de ce contraste. Toute une jeunesse regarde vers l'Europe avec envie, croyant y trouver, sinon un eldorado, du moins des conditions de vie sans équivalent avec celles de leurs terres natales. L'opinion générale veut que seul le développement économique du continent africain pourra dissuader les candidats à l'immigration de se précipiter sur l'Europe. Stephen Smith explique qu'un tel développement peut au contraire multiplier le nombre des partants, en leur permettant d'acquiescer le pécule nécessaire pour payer leur passage.

Stephen Smith est donc plus que réservé à l'égard de l'aide au développement économique. Autant il comprend l'aide humanitaire qui se justifie par simple solidarité, autant il professe que le développement intérieur des pays africains correspond à des facteurs endogènes, semblables à ceux qui ont permis le décollage de la Chine, de l'Inde et d'autres nations asiatiques. Et au terme de son essai, il ne se montre nullement défenseur inconditionnel des migrations. L'argument économique avancé en Europe, en faveur d'une masse de travailleurs nécessaire à l'activité pour suppléer à la population manquante ne serait pas justifié, à cause de l'allongement de l'espérance de vie. Quoi qu'il en soit, il faudra bien régler les relations entre les deux continents. La fermeture totale des frontières ne serait à l'avantage de personne. Mais le déferlement migratoire produirait des dommages considérables et un accroissement de la méfiance et même des sentiments xénophobes.

Il ne suffit pas de condamner les réactions populistes qui résultent d'une immigration incontrôlée. La crise générale des classes politiques européennes indique assez combien elles sont démunies face aux enjeux actuels. Par ailleurs, les formations dites populistes ne présentent aucune garantie d'une alternative crédible. Tout juste sont-elles les marqueurs d'un malaise de civilisation qui n'est pas près de s'éteindre. Pour l'Europe et l'Afrique, tout est à réinventer. Pour la France et l'Afrique également.

Gérard LECLERC

Samuel P. Huntington, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Odile Jacob poche (réédition 2018).

Stephen Smith, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, 2018.

Travail, famille, Rabhi

Peut-on faire vraiment confiance à quelqu'un qui déambule en sandales, été comme hiver ? La lecture du dossier consacré par le Monde diplomatique d'août 2018 au «système Pierre Rabhi» sème le doute.

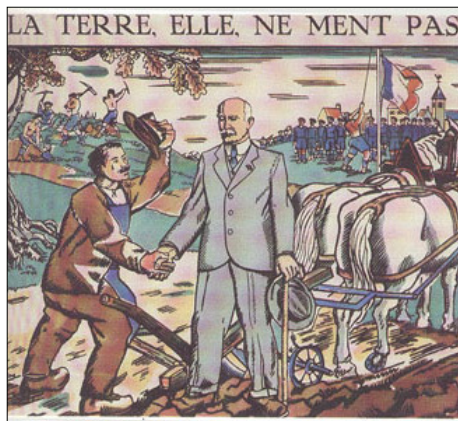
Pierre Rabhi, vous le connaissez ? Pontife de la décroissance, ce Père castor ardéchois a régalié plus d'un million et demi de lecteurs avec l'histoire de son colibri s'activant à éteindre un incendie de forêt avec des gouttes d'eau dont il emplait son minuscule bec, mais qui, ne précise pas l'auteur, finit par mourir d'épuisement. Par cette parabole, répétée à l'envie à des milliers d'auditeurs lors de « shows » savamment mis en scène, Pierre Rabhi invite chacun à «faire sa part». « Le source du problème, explique-t-il, est en nous. Si nous ne changeons pas notre être, la société ne peut pas changer ». Quel être et quelle société ? Regardons-y de plus près.

« J'ai fait 68 en 1958 ! » explique Pierre Rabhi. Aujourd'hui octogénaire, élevé bourgeoisement par un couple de colons en Algérie française, dont il fut un fervent partisan, il travaille quelques années à Paris après avoir quitté son pays natal. Celui qui prône une « insurrection des consciences » vit sa « propre insurrection » au début des années soixante et s'installe en Ardèche où il découvre l'agriculture biodynamique.

Soixante-huitard avant l'heure le pont du néo-ruralisme ? Faut voir. L'homme a « un contentieux très fort avec la modernité ». Il ne cache pas son hostilité au climat intellectuel des années soixante. Contempteur de la famille homosexuelle, il préfère la « complémentarité » à l'égalité entre hommes et femmes, pour que « l'amour les réunisse ».

L'initiateur, comme il dit, de son *retour à la terre* est un jeune médecin de campagne, ancien instructeur d'un chantier de jeunesse, qui fustigeait l'urbanisation et l'État centralisateur. Catholique fervent, il noue une amitié durable avec Gustave Thibon, dont il dit «avoir adhéré à ce qu'il disait». Antigaulliste viscéral, Gustave Thibon a été une des sources intellectuelles du retour à la terre prôné par le régime de Vichy. À son corps défendant, affirment avec force ses admirateurs, toujours nombreux dans certains milieux d'extrême droite, qui aiment rappeler qu'il hébergea la philosophe Simone Weil dans sa ferme en 1941. Il ne poussa quand même pas le bouchon jusqu'à rejoindre Londres ou le Maquis.

Cette proximité de pensée n'éton-



nera que ceux qui croient que les premiers croisés du retour à la terre, du rejet de la société de consommation et de l'agriculture biologique étaient des militants révolutionnaires soucieux de prolonger l'insurrection de mai ou d'en panser les plaies. Parmi les pionniers de l'agriculture biologique, après-guerre, quelques noms retiennent l'attention. Le docteur Paul Carton, qui trouve dans l'Action française « l'expression de toutes ses indignations contenues contre la société moderne ». Raoul Lemaire, fabriquant le « pain naturel Lemaire », vichyssois et poujadiste. Henri-Charles Geffroy prosélyte du régime végétalien, fondateur de La

Vie Claire, qui diffusait dans ses boutiques les livres d'Henri Coston, antisémite forcené et adepte d'un régime sans doute adapté à un estomac détraqué par les prisons de l'épuration.

Désireux de mettre la main à la pâte, Pierre Rabhi, inspiré par les thèses antiscientifiques et ésotériques de l'occultiste Rudolf Steiner, fondateur de la Société anthroposophique universelle, élabore une méthode d'engrais organique qu'il va expérimenter au Sahel. René Dumont condamna sévèrement cette expérience aux conséquences catastrophiques et l'attitude de Rabhi qu'il jugeait « discutable à l'égard des Africains ».

Cette absence totale de crédibilité scientifique n'empêche pas l'association Terre et Humanisme de poursuivre l'expérience engagée par Rabhi en Afrique, multipliant les formations juteuses avec l'aide de milliers de bénévoles et le soutien de grandes entreprises. Car le pourfendeur des « excès de la finance » et de la « marchandisation du vivant » ne répugne pas à participer à l'université du Medef ou à rencontrer le dirigeant français de McDonalds.

Chouchou des médias et des patrons, Pierre Rabhi inspire aussi des politiques, comme Edouard Philippe, pour qui « Cet homme est arrivé comme une lumière dans ma vie ». D'Emmanuel Macron, qui a déjeuné avec lui pendant sa campagne électorale, Rabhi juge que « le pauvre, il fait ce qu'il peut, mais ce n'est pas si simple ». Cette bienveillance trouverait-elle sa source dans la doctrine théosophique, qui affirme que le « Rayon-Amour » s'exprime principalement à travers la planète Jupiter ?

Libre à chacun de se faire une opinion sur un homme et sur une mouvance qui aurait sans doute donné au regretté Galtier-Boissière l'occasion d'un nouveau chapitre de son Cra-pouillot sur « les gogos ». Mais autant savoir où on met les pieds, avec ou sans sandales.

Laurent LAGADEC

Brèves

Espagne, le 6 août : Dans un nouveau sondage publié dans le journal ABC, le roi Felipe VI atteint 75% d'opinions favorables, restant le meilleur garant des institutions monarchiques pour 56% des sondés. 60% des Espagnols pensent également que le souverain a largement modernisé l'image de la monarchie depuis sa montée sur le trône en 2014.

Brésil, le 7 août : Après des semaines de spéculations entretenues par la presse, le prince Luiz-Philippe d'Orléans-Bragance n'a pas été choisi pour être le vice-président du candidat conservateur Jair Bolsonaro. En dépit des divisions que suscitent ses prises de positions, le prince a néanmoins confirmé qu'il serait bien candidat à la députation de Sao Paulo en octobre prochain.

Roumanie, le 11 août : La princesse Margarita, reine de jure de Roumanie, a appelé au dialogue les partis politiques dans un communiqué rendu public après qu'une manifestation anticorruption ait été réprimée par la police, déplorant que ces violences aient « affecté l'unité nationale et la réputation internationale alors que le pays s'apprête à prendre en charge la présidence de l'UE », ajoutant que « le droit de manifester dans la rue ou de faire respecter ses aspirations civiques doit rester un droit intouchable ».

Japon, le 15 août : Devant 6000 personnes réunies dans la salle Nippon Budokan, à Tokyo, l'empereur Akihito a exprimé pour le 73ème anniversaire marquant la capitulation de l'empire du Soleil Levant ses « profonds remords » et souhaité « sincèrement que jamais ne se répètent les ravages de la guerre ».

Frédéric de NATAL

Actualité de la Nouvelle Action royaliste



Vidéos de la NAR - Les conférences de la saison 2017 - 2018 sont disponibles sur notre chaîne YouTube et depuis le site « Archives royalistes »

Abonnements

Nous remercions nos lecteurs qui ont répondu favorablement en nombre à notre campagne de réabonnement. Nous prions ceux qui ont été relancés à tort de bien vouloir nous en excuser. Merci à ceux dont l'abonnement est expiré de bien vouloir le renouveler sans tarder.

Le dernier livre de Christophe Barret est toujours disponible au prix de 18 euros (franco de port), sur notre site (<http://nouvelle-action-royaliste.fr>) ou sur demande adressée par courrier à nos bureaux.

Mercredis de la NAR

Les Mercredis de la NAR reprendront le 10 octobre 2018 avec Jean-Robert Raviot. Le 17 octobre, nous recevrons Coralie Deleau.

Le 3 octobre, nous organisons, pour la rentrée des mercredis de la NAR, un repas amical à 19h30.

**Prière de s'inscrire par téléphone :
06 43 11 36 90**

Christophe Barret LA GUERRE DE CATALOGNE



Samedi 6 octobre, une délégation de la NAR et de sympathisants se rendra devant l'église Saint-Roch à midi afin de commémorer la canonnade dont furent victimes les royalistes le 5 octobre 1795. Nous irons ensuite déjeuner dans un restaurant du quartier. Pour tout renseignement, prière de contacter le 06 43 11 36 90.

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

**Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris
Tél. : 06 43 11 36 90**

**Directeur de la publication
Yvan Aumont**

**Directeur politique
Bertrand Renouvin**

**Directeur politique adjoint
Christophe Barret**

**Rédacteur en chef
Marc Sévrien**

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Tout « en même temps! »

Comme c'est bizarre, la vie... Tout ne peut pas se faire « en même temps » mais « tout » peut arriver en même temps – y compris les erreurs et les fautes qui compromettent une aventure. L'affaire Benalla avait occupé la seconde quinzaine de juillet (1). La fin du mois d'août a été marquée par la démission de Nicolas Hulot et par les paroles de mépris qu'Emmanuel Macron a jugé bon d'adresser au peuple français depuis le Danemark. Le « Gaulois réfractaire au changement » observa ensuite comment Jupiter en personne pouvait jeter le doute sur les conditions techniques du prélèvement à la source, créer un débat confus puis décider qu'on ferait... ce qui avait été décidé !

Comme les marchés financiers qui passent de l'euphorie à la panique sans qu'il y ait eu de profonds changements dans les données économiques, les chaînes d'information en continu agitent alternativement l'encensoir et le coutelas sans s'intéresser aux données fondamentales car les deux ustensiles font vendre de l'espace publicitaire. Après avoir concélébré Macron et la macronie selon une classique combinatoire d'arrogance et de veulerie, les médias dominants donnèrent de la voix au début de l'affaire Benalla puis claironnèrent que la rentrée présidentielle avait été « catastrophique » en s'étonnant que les génies élyséens de la communication se prennent les pieds dans tous les tapis.

Nous aurons dans les mois qui viennent d'autres récits médiatiques – le calme après les tempêtes, les réformes courageuses engagées par le Président – mais ils ne nous feront pas oublier les faiblesses constitutives de la macronie : Le chef de clan n'a pas été porté au pouvoir par un vaste mouvement d'adhésion populaire mais par le « démagisme » et la peur du Front national. La faiblesse du vote de conviction en faveur d'Emmanuel Macron annonçait l'impopularité dont les sondages sont aujourd'hui l'écho. Toutes les affaires de l'été, aussi différentes soient-elles, mettent en évidence la fragilité d'un homme qui n'est pas le président de la République défini par la Constitution mais le chef d'une équipe gouvernementale qui veut tout organiser et tout contrôler – par la création d'une garde prétorienne qui aurait été dirigée par Benalla, par les interventions incessantes

dans les domaines qui sont de la compétence des ministres...



La volonté élyséenne de toute puissance se heurte à des obstacles qui sont apparus au grand jour pendant l'été. Il est avéré que l'équipe dirigeante est trop peu nombreuse, en proie à l'usure physique et nerveuse et composée d'éléments douteux : Alexandre Benalla jusqu'en juillet, Alexis Kohler, le directeur de cabinet soupçonné de conflits d'intérêt, Richard Ferrand, candidat à la présidence de l'Assemblée nationale qui risque une mise en examen dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne. Surtout, le clan au pouvoir se heurte à l'hostilité d'une grande partie de l'administration centrale, des personnels de la Police nationale et de la fonction publique hospitalière – sans oublier tous ceux qui sont sortis défaits et humiliés des batailles menées depuis septembre 2017 sur le front social. Cela fait vraiment beaucoup de monde et certains observateurs avisés s'inquiètent d'une révolte possible des salariés (2).

Pourtant, Emmanuel Macron est obligé de lancer, en même temps qu'il vacille, de nouvelles réformes ultralibérales car ses commanditaires ne permettront pas qu'il décrète une pause. Souvenons-nous qu'en juillet 2017 Edouard Philippe avait annoncé le report de la réforme de l'Impôt de solidarité sur la fortune et de la baisse de la fiscalité du capital. Il fut désavoué par Emmanuel Macron qui décida d'en revenir au programme initial sous la pression du patronat et des milieux d'affaires s'exprimant par le biais de *L'Opinion*, de *Challenges* et de chiens de garde déguisés en « experts ». Ce sont ces milieux qui décideront de l'arrêt de telle ou telle réforme s'ils se sentent directement menacés.

C'est sur ces bases fragiles qu'Emmanuel Macron lance sa campagne pour les européennes, s'affichant comme le champion du « progressisme » contre les nationalistes hongrois, italiens et français qui sont les produits directs de ce « progressisme » européiste et ultralibéral. Ce n'est pas la moindre de ses contradictions.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. sur mon blog la chronique publiée le 2 août : <http://www.bertrand-renouvin.fr/affaire-benalla-les-suites-dune-effraction-chronique-146/>

(2) Cf. Patrick Artus, Marie-Paule Virard, *Et si les salariés se révoltaient ?*, Fayard, 2018.